

# ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LE BAS-RHIN

Référentiel du Schéma et du Réseau d'accompagnement des parents :

Gouvernance et mise en œuvre

**NOVEMBRE 2017** 

Udaf Bas-Rhin - 19 rue du Faubourg National - CS 70062 67067 Strasbourg Cedex

www.reseaudesparents67.fr





# SOMMAIRE

■ LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES	PARENTS (SDAP)
1. SES OBJECTIFS	4
2. SON FONCTIONNEMENT	4
3. LES ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2018	
■ LE RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS	
1. SES OBJECTIFS	10
2. SES RESSOURCES	
3. LES CONTACTS	12
4. LES ACTEURS RELAIS.	13
5. LES AMBASSADEURS	
6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX	16-17
SCHÉMA RÉCAPITULATIF	18



# LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

### 1. SES OBJECTIFS

Signé le 10 octobre 2014, le Schéma est un outil d'aide à la décision pour les collectivités et l'ensemble des acteurs, sa vocation est de développer, améliorer et coordonner les politiques «petite enfance» et «parentalité». Il est signé par :

- Les co-pilotes : Etat Caf Conseil Départemental,
- Les signataires : Education Nationale ; Justice ; Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace ; Association des Maires du Bas-Rhin ; Ville de Strasbourg ; Union Départementale des Associations Familiales (Udaf)

#### Six finalités transversales sont visées :

- La réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, tant sur les modes d'accueil individuel que collectif
- La réponse aux besoins spécifiques des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles vulnérables
- Le maillage progressif du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité
- Le renforcement de l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité,
- L'impulsion d'une action coordonnée des acteurs sur le territoire
- L'amélioration de l'information des familles sur l'offre disponible

#### Il se décline en «situation de vie»

- Devenir parent
- Etre parent d'un jeune enfant
- Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans et être parent d'un adolescent
- Séparés mais toujours parents
- Etre parent et confronté à une situation de handicap
- Etre parent et confronté à un décès

### 2. SON FONCTIONNEMENT

IL FONCTIONNE AVEC 2 INSTANCES	MISSIONS	MEMBRES	FRÉQUENCE
Instance de décision : le CCPAP (comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents)	En charge du pilotage et du suivi de la mise en œuvre du schéma	Les signataires du SDAP	3 réunions annuelles
Instance de consultation et de réflexion : la CDAP (Commission Départementale d'Accompagnement des Parents)	Instance consultative et de réflexion sur l'ensemble des enjeux associés à la politique d'accompagnement des parents	Les acteurs institutionnels et professionnels impliqués dans la mise en œuvre des priorités du schéma	2 réunions annuelles



# 3. LES ACTIONS PRIORITAIRES 2017-2018

### **Devenir parent**

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Promotion du recours au congé paternité et au	Maintenir et le cas échéant faire évoluer les offres
congé paternel parental (enjeu PREPARE) en y asso-	de service proposées par la Caf, pour répondre aux
ciant les parties prenantes, et anticipation des futurs	éventuels besoins complémentaires des familles, à
besoins en modes de garde en favorisant notamment	minima pour 2018.
la réactivité des acteurs.	

### Etre parent d'un jeune enfant

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Relayer et adapter l'initiative nationale de dévelop- pement des crèches à vocation d'insertion profes- sionnelle et poursuivre le développement de l'accueil accompagné pour les enfants en difficultés spéci- fiques.	1) Mise œuvre effective de la démarche de la ville de Strasbourg en septembre 2017 et selon les résultats, pérennisation et développement de l'offre sur le territoire de la ville de Strasbourg.  2) Déploiement de la démarche sur d'autres territoires.
Accompagner et réguler le développement des Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM).	Réalisation du support à destination des élus à l'issue des groupes de travail pour fin 2017.  Travail avec le service communication pour la diffusion du support auprès des élus.  Continuité et renforcement du partenariat Caf - PMI dans l'accompagnement des Mam.
Encourager le développement d'actions de prévention concernant l'impact des écrans sur le développement des enfants de moins de 3 ans.	Poursuite de la priorité.
Scolarisation des moins de 3 ans : veiller à une offre équilibrée sur le territoire.	En attente de la position ministérielle sur ce dossier.
<b>Développer la qualité de l'accueil</b> dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.	Finalisation et transmission du support aux EAJE du département avant fin 2017.

Corriger les inégalités d'équipement des territoires		
en LAEP notamment en s'appuyant sur la «plus-va-		
lue» des LAEP pour mieux faire connaitre leur action		
notamment auprès des décideurs locaux et des pa-		
rents.		

Concevoir la communication à destination des élus et des partenaires avec transmission aux LAEP d'ici fin 2017.

**Développer l'accueil de la petite enfance** : veiller à la place des crèches familiales dans l'offre d'accueil.

Rencontre des collectivités - hors Strasbourg - ayant des crèches familiales sur leur territoire et en priorisant celles qui rencontrent le plus de difficultés - pour susciter des projets d'accompagnement et de promotion de ces équipements.

Contribuer à la promotion de l'accueil individuel familial et à la valorisation du métier d'assistant maternel.

Aboutissement des groupes de travail et des actions/ outils qui en découlent.

#### **Priorités nouvelles pour 2017-2018**

Soutenir les parents d'enfants prématurés/vulnérables lors du retour à domicile.

Favoriser le repérage précoce des vulnérabilités parentales.

#### Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Pour les actions CLAS renouvelées par les opérateurs : veiller à ce qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et d'évaluation de leur projet, notamment en faisant le lien entre le bilan de l'action, et le contenu des actions renouvelées l'année scolaire suivante.	Renouveler les rencontres intermédiaires entre le comité d'instruction des dossiers et les partenaires territoriaux, pour l'année scolaire 2017-2018.  Ces rencontres permettront aux opérateurs de valoriser leurs actions et au comité technique, d'améliorer le suivi qualitatif des dossiers et le cas échéant, d'ajuster les propositions de financement des actions CLAS.
Suivre l'évolution du taux de formalisation de parte- nariat et les éventuelles difficultés rencontrées par les porteurs de projets CLAS, notamment en mesurant la pertinence du «kit» de documents mis à disposition.	Le kit sera complété en juin 2017 par une fiche sur le repérage des besoins des parents (rédigée par des référents familles, des parents, des membres de l'Education nationale et du comité technique d'instruction des dossiers CLAS-REAAP).
Charte de la coéducation : accompagner la dif- fusion de la charte et favoriser son appropriation.	Accompagner l'appropriation de la Charte par les éta- blissements scolaires, les acteurs associatifs, les en- fants et les parents.
Priorités nouvelles pour 2017-2018	

Accompagner le développement des espaces parents dans les écoles.



#### Etre parent d'un enfant ou d'un adolescent

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
<b>Définir les conduites à risques</b> et les attentes associées en termes d'actions d'accompagnement des parents afin de les promouvoir dans les appels à projets et de permettre aux acteurs de s'en saisir.	Maintien de la priorité pour 2017/2018.  Nécessité d'une meilleure visibilité des actions menées pour un meilleur déploiement de l'offre tant auprès des jeunes que de leurs parents.
	Repérer les problématiques nouvelles à développer mieux répondre aux besoins d'accompagnement.
Renforcement des liens et mise en cohérence des politiques d'accompagnement à la parentalité déployées au sein du SDAP et les politiques publiques de prévention des conduites à risques dans les domaines de la santé et de la citoyenneté (CLS, FIPD, PAEJ, CESC) afin de développer l'engagement des parents.	<ol> <li>Comprendre les logiques et le sens des conduites à risque (notamment dans le cadre de la prévention de la radicalisation).</li> <li>Donner une culture de la prévention aux professionnels de première ligne en particulier ceux de l'animation (par un programme de formation développé notamment au niveau régional).</li> <li>Créer des liens de proximité, aller au devant des publics les plus vulnérables (en mobilisant le dispositif adulte -relais pour les secteurs en politique de la ville).</li> <li>Soutenir des approches innovantes, globales et cohérentes sur le territoire permettant de répondre aux besoins spécifiques des publics.</li> </ol>
Engager à l'échelle régionale une réflexion sur la politique jeunesse en se fondant sur les travaux du plan priorité jeunesse afin de décliner une politique publique partagée au niveau départemental.	Définir une stratégie commune entre institutionnels (CAF/Département/Etat/Région) afin de fixer des orientations communes pour une politique jeunesse à proposer aux territoires (EPCI/bassin de vie) du département.  Animer un groupe de travail pour échanger entre les représentants institutionnels puis avec les associatifs sur les politiques locales de la jeunesse afin de proposer des interventions concertées, complémentaires et cohérentes et d'aider les élus et acteurs locaux dans la mise en place d'une politique jeunesse qui s'intègre dans un projet global de territoire.
Priorités nouvelle	s pour 2017-2018

Proposer des actions parents-ados à l'usage du numérique afin de valoriser cet outil.

Développer la page «parent d'adolescent» sur le site du réseau des parents pour en faire un point central d'accès à l'information pour les parents et les partenaires et promouvoir l'utilisation de cette page.

Promouvoir la coordination des actions d'éducation à la vie sexuelle et affective en direction des adolescents.



### Séparés mais toujours parents

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Poursuivre la promotion de la médiation familiale.	<ol> <li>Signature d'une convention cadre entre le TGI de Saverne, le Plateau de médiation et la Caf, sur le même modèle que celle signée avec le TGI de Strasbourg pour définir les modalités de coopération entre les JAF de Saverne et le Plateau.</li> <li>Améliorer l'information des professionnels côtoyant les familles (travailleurs sociaux, référents familles) sur l'offre de médiation et sur les sources d'information disponibles (sites internet, réseau des parents).</li> </ol>
Développer et structurer l'information sur les droits et devoirs des parents séparés, notamment en ac- compagnant la mise en œuvre de la Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire (GIPA) en lien avec la médiation familiale et la justice.	Information des partenaires sur le fonctionnement de la Gipa et de l'Aripa au travers de temps forts dédiés et réflexion autour de l'évolution de l'offre de service (individuelle et/ou collective) proposée aux familles.
Approfondir le partenariat entre la justice et les associations de médiation familiale pour la promotion d'une offre de service en direction des parents séparés, en association le cas échéant l'ordre des avocats.	Construire et mettre en œuvre un partenariat effectif entre les associations de médiation, les tribunaux, les avocats et les notaires afin d'accompagner le développement de l'offre de médiation.
Réfléchir au déploiement d'une offre de service renforcée voire complémentaire (exemple : espace de rencontre itinérant, développement des permanences de médiation familiale).	Permettre l'accès et favoriser le recours à la médiation familiale pour un public éloigné de cette offre (public allophone) ainsi que pour un «nouveau» public» pouvant recourir à la médiation en raison des évolutions législatives récentes.

### Etres parents confrontés à une situation de handicap

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Soutenir les centres de ressources afin de pour- suivre l'encouragement au décloisonnement des ac- tions de soutien à la parentalité et de sensibilisation des acteurs.	Pour 2017, projet de développement d'une à deux antennes supplémentaires du centre ressources petite enfance (AAPEI) sur l'Eurométropole.  Pour 2017-2018, réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour développer les actions en direction de la jeunesse (+ de 6 ans).
Utiliser l'expérience du centre de ressources petite enfance et handicap pour étendre ce type d'activité aux jeunes enfants et aux adolescents.  Le rapprochement entre l'association Jeunesse Au Plein Air (JPA) et les fédérations des MJC et des CSC pourrait contribuer au développement de partenariats en la matière.	Le rapprochement entre la JPA et les FDMJC et FDCSC est toujours d'actualité et devrait se concrétiser en 2017.



	Priorités associées pour 2017-2018
Elaborer et mettre en œuvre un plan destiné à favoriser la participation et l'implication des parents.	Réunir le groupe de travail parents. Finaliser la fiche Réflexe "implication des parents"; la présenter aux acteurs et la faire vivre sur le terrain.  La coordination et la coopération avec l'Education Nationale pour favoriser l'implication des parents.  En 2017-2018, avec et à la demande de la MSA: construire à partir du dispositif existant des « fermes ouvertes », un projet à destination des familles permettant de faire connaître la réalité des exploitations agricoles en vue de faire comprendre les cycles de production conduisant au "bien manger".

### **Priorités transversales**

Poursuite de précédentes priorités	Priorités associées pour 2017-2018
Afin de pouvoir bénéficier d'informations qualitatives, définir des critères d'évaluation sur : - le bénéfice des actions de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants intégrés dans le CLAS, - la manière dont la participation des parents a été favorisée dans des actions REAAP.	Permettre aux acteurs de terrain de valoriser leurs actions et aux financeurs de disposer d'informations plus qualitatives sur la mise en œuvre des actions afin de favoriser les liens entre opérateurs et financeurs dans une perspective d'amélioration continue des pratiques.
Simplifier et accroître la lisibilité des dispositifs, en favorisant l'articulation entre les différents appels à projets (notamment REAAP et Politique de la ville) en termes de calendrier, de contenu etc.	Accompagner et orienter les associations afin qu'elles améliorent la présentation de leurs demandes de subvention en tenant compte des spécificités des différents dispositifs.  Discours unique au sein des différentes institutions sur l'articulation entre les appels à projet pour accroître la lisibilité des dispositifs.
Communiquer auprès des partenaires sur l'actualité du schéma, du réseau et sur les différents appels à projets (contenu, mécanismes de financement, calendrier etc) au premier trimestre 2017 afin de simplifier les démarches pour les opérateurs.	Couverture progressive de certaines zones blanches, idéalement grâce au dépôt de projets pour l'année 2017-2018 par de nouveaux porteurs, ou à défaut pour 2018-2019.  Ces présentations pourraient être reconduites, proposées sur davantage de secteurs et être suivies d'un «atelier pratique» d'aide à la constitution du dossier par exemple; complété, pour gagner en fluidité, par des 'rencontres flash' avec le financeur permettant ainsi de donner les premiers éléments de faisabilité ou/et de vigilance.
Participation de la Caf à l'évaluation nationale sur les schémas départementaux des services aux familles et restitution des conclusions de l'évaluation au niveau local.	Prendre en compte les principales conclusions de la monographie lors de la révision du Schéma.
Construire des réponses aux difficultés d'accès des parents allophones.	

Identifier et coordonner les actions de prévention de la radicalisation en direction des familles.



# LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

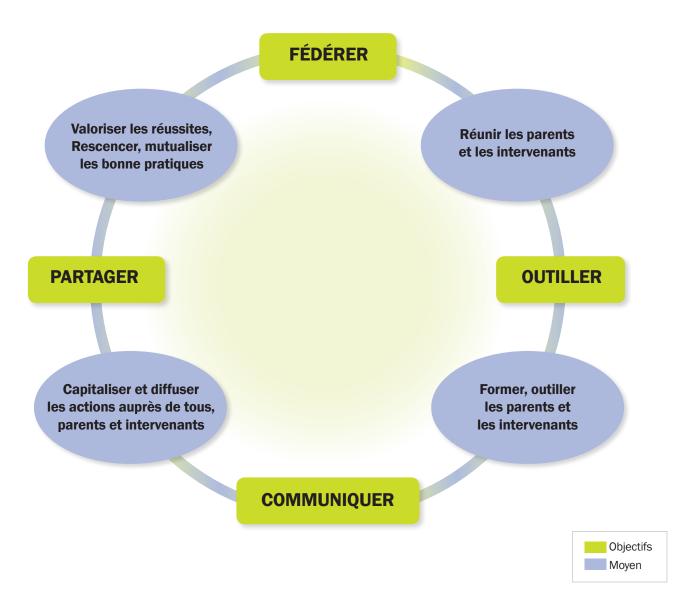
### 1. SES OBJECTIFS

**Le Réseau est un outil visant** à accompagner la mise en œuvre du schéma départemental. Il succède au REAAP (réseau d'écoute, d'appui, et d'accompagnement des parents) qui était co-piloté par la Caf et l'Udaf.

#### En 2015, le CCPAP a confié l'animation du Réseau à l'Udaf. Les principaux objectifs visés sont de :

- Permettre à tous les parents, professionnels, bénévoles d'avoir accès à l'offre globale, départementale, d'accompagnement des parents
- Permettre à tous les acteurs de construire des projets ensemble

#### Son action se construit à partir de 4 axes de travail, qui sont :





# 2. SES RESSOURCES

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU	
LES <u>LOCALES</u> POUR FÉDÉRER	LES <u>MATINALES</u> POUR OUTILLER
Suite aux rencontres forums (2015), les LOCALES du Réseau ont pris le relais sur les territoires. L'objectif est de créer des points de convergence, des carrefours pour rendre lisibles les actions et les missions de chacun, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.  Pour connaître les dates et lieux de rencontre de la locale près de chez vous: rendez-vous sur le site dans l'agenda des LOCALES (http://www.reseaudesparents67.fr/fr/les-locales-dureseau.html).	Le besoin d'outils pour accompagner au mieux les familles et parents a été largement exprimé par les acteurs.  Pour y répondre, nous avons conçu les MATINALES du Réseau. Il s'agit, à travers une matinée partagée, de découvrir et d'expérimenter un outil d'animation.  Afin de permettre à tous de s'inscrire en fonction de son intérêt pour l'outil, cette Matinale est itinérante, un outil est présenté chaque mois : l'inscription se fait en ligne.
Vous avez manqué une réunion? Le <u>compte rendu est disponible</u> dans la rubrique PARTICIPER AU RESEAU, La vie du Réseau par territoire (http://www.reseaudesparents67.fr/fr/la-vie-du-reseau-par-territoire.html).	

L'APPUI ET LE SOUTIEN METHODOLOGIQUE			
UPRÈS DES ACTEURS			
nseil et orientation Int de projet : information, Int formatif Int for			
t			



### LA LETTRE DU RÉSEAU

- Trimestrielle (hors été).
- Elle comporte :

<u>Un dossier thématique</u> permettant de présenter une structure, une mission, un dispositif (entre 600 et 2000 mots)

<u>La rubrique « Partager une expérience »</u> présente des actions mises en œuvre sur les territoires (entre 200 et 400 mots)

L'actualité du Réseau sur les territoires

<u>La rubrique « Se documenter »</u> qui propose des ressources : note de lecture, présentation d'outils (entre 200 et 1200 mots)

N'hésitez pas à proposer vos articles!

### LES "PLUS" DU RÉSEAU

• le site:

plateforme d'information et d'orientation

• l'interconnaissance :

la mise en relation avec les acteurs pouvant apporter les réponses à vos questions

• le soutien méthodologique :

pour construire un projet, rechercher des financements adaptés, remplir un dossier de subvention

- l'accompagnement formatif et la mutualisation
- **le prêt d'outils** d'animations et de supports bibliographiques

### 3. LES CONTACTS

#### **TERRITOIRE SAVERNE**

Mélanie PINOT.

Chargée de mission, association Rescif Mail : melanie.pinot@rescif.com

#### TERRITOIRE SÉLESTAT ET TERRITOIRE HAGUENAU

Marie-Nicole RUBIO,

Directrice de l'association Le Furet Mail : marienicole.rubio@lefuret.org

# TERRITOIRE MOLSHEIM, TERRITOIRE WISSEMBOURG ET TERRITOIRE EMS NORD ET SUD

Samira BOUDOUAZ,

Chargée de mission, Udaf Mail : **sboudouaz@udaf67.fr** 

#### **CHEF DE PROJET**

Laura BITEAUD,

Chef de service, Service Accompagnement, Udaf

Mail: Ibiteaud@udaf67.fr





# 4. LES ACTEURS RELAIS

	AMBASSADEUR	RÉFÉRENT LOCAL
Qui est-il ?	Il représente une institution signataire du Schéma départemental d'accompagnement des parents (SDAP).	Un acteur local implanté et connu sur son territoire.
Quel est son rôle ?	Il porte la voix du Réseau :  à l'interne de son institution : il fait circuler l'information, il est un facilitateur  à l'externe lorsqu'il participe à des rencontres, instances,	Il décline les 4 axes de travail du Réseau sur son territoire :  • fédérer  • outiller  • communiquer  • partager
Comment ?	En faisant connaitre le Réseau, par la diffusion des outils de communication par exemple : • les plaquettes • la Lettre du Réseau • le site  En orientant les acteurs intéressés vers l'Udaf, responsable du Réseau.	En utilisant les outils de communication du Réseau (les plaquettes : acteurs et parents, la Lettre du Réseau, le site et son outil de présentation).  En facilitant l'interconnaissance et la mise en relation des acteurs du territoire.  En suscitant l'envie de travailler ensemble.
Quel est son lien avec le Schéma (SDAP) ?	Sa participation aux instances du Schéma:  il participe à la CDAP: commission départementale d'accompagnement des parents  son institution est représentée au CCPAP: comité de coordination des politiques d'accompagnement des parents	Il peut participer à la CDAP. L'Udaf, en tant que tête de Réseau, est son lien avec le schéma et ses instances.
Quel est son lien avec l'animateur du Réseau	Il participe aux rencontres des ambassadeurs (une à deux par an) pour :  • transmettre les éléments, informations, besoins propres à son institution  • relayer auprès de son institution les avancées, décisions, besoins du Résea  Le lien est activé si besoin au cours de l'année.	Il oriente les acteurs en recherche d'outils et/ou de besoin méthodologique et/ou formatif vers l'animateur du Réseau.  Il participe aux rencontres entre référents locaux organisées par l'animateur du Réseau pour :  • faire connaitre ses besoins et ceux de son territoire  • contribuer à la réflexion commune pour favoriser l'implication des parents  • partager les expériences réussies sur son territoire



# 5. LES AMBASSADEURS

SIGNATAIRE	PRÉNOM, NOM, FONCTION	ADRESSE MAIL
Caisse d'allocations familiales (CAF)	Bérengère BARBERA, Chargée de mission Nadia GANGLOFF, Référente projets	berengere.barbera@cafstrasbourg.cnafmail.fr nadia.gangloff@cafstrasbourg.cnafmail.fr
Conseil Départemental (CD)	Emmanuelle KONE, Référent Partenariat Institutionnel Equipe d'Appui aux Unités	emmanuelle.kone@bas-rhin.fr
État	Dominique BASCOUL, Chargée de mission ville de la DRDJSCS	dominique.bascoul@bas-rhin.gouv.fr
Académie	Michèle WELTZER, Directrice Académique des services de l'Education Nationale Thierry DICKELE, Directeur Académique Adjoint des services départementaux	Michele.wetzler@ac-strasbourg.fr Thierry.dickele@ac-strasbourg.fr
Éducation Nationale (EN)	Michel PETER, Inspecteur Éducation Nationale en charge de la mission Parentalité Nathalie BOISSELIER Infirmière Conseillère Technique	ien.strasbourg9@ac-strasbourg.fr Nathalie.boisselier@ac-strasbourg.fr
Justice	Catherine BRUERE, Conseillère chargée d'un secrétariat général de la Cour d'Appel de Colmar	catherine.bruere@justice.fr
TGI de Strasbourg	Frédéric MAUCHE, Juge aux affaires familiales	Frederic.mauche@justice.fr
TGI de Saverne	Vincent TOTARO, Président du TGI de Saverne	vincent.totaro@justice.fr



SIGNATAIRE	PRÉNOM, NOM, FONCTION	ADRESSE MAIL
Mutualité sociale agricole (MSA)	Christelle EYDER, Administratrice de la Mutualité Sociale Agricole Geneviève LESPRIT, Responsable de l'Offre de Service Action Sociale	gaecfermefleurie@hotmail.fr lesprit.genevieve@alsace.msa.fr
Association des Maires	Frédéric LECOMTE, permanent association des maires	frederic.lecomte@bas-rhin.fr
Ville de Strasbourg	Céline TERGAU, Cheffe de Projet Participation citoyenne en Politique de la Ville Régis GIUNTA, Chef de service, Direction de l'enfance et de l'éducation, Service périscolaire et éducatif	celine.tergau@strasbourg.eu Regis.GIUNTA@strasbourg.eu
Union départementale des associations familiales (Udaf)	Dominique LEBLANC, directeur général Samira BOUDOUAZ, chargée de mission	dleblanc@udaf67.fr sboudouaz@udaf67.fr

AMBASSADEURS NON SIGNATAIRES DU SDAP				
Fédération des Centres socioculturels (CSC)	Zohra HAMOU-LHADJ, déléguée départementale	deleguee.fdcsc67@gmail.com		
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)	Sébastien MAUDRY, coordinateur	sebastien.maudry@fdmjc-alsace.fr		

# **PARENTS**

## 6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX



#### TERRITOIRE SAVERNE

- SARRE-UNION / DRULINGEN
  DAHLEM M. RAM
  marilyne.dahlem@ccpsu.fr
  SCHUIMER N. CSC
  nschuimer.lecentresarreunion@gmail.com
- SAVERNE
  LEYENDECKER P., CSC
  pat.leyendecker@mairie-saverne.fr
  MARTIN K., accueil de jour
  kerstin.martin@bas-rhin.fr
  URBES F., RAJ
  info@reseau-animation-jeunes.org
- PAYS DE LA PETITE PIERRE
   A. JADOT, ComCom
   a.jadot@cc-paysdelapetitepierre.fr
- PAYS ZORN HOCHFELDEN
   GUERARD O., FDMJC
   olivier.guerard@payszorn.com
   LEHMANN M-P., CD
   marie-paule.lehmann@bas-rhin.fr
- DRULINGEN
   RAJAONARIVELO D., RAM ram.alsace-bossue@orange.fr

#### **TERRITOIRE SÉLESTAT**

- OBERNAI
   HERTZ-THUIN V., CSC cesf@cscarimbaud.com
- FERLAY C., ComCom Barr ram@barrbernstein.fr LESCOUZEC A., ALEF astridelescouzec@alef.asso.fr
- BENFELD ERSTEIN PHILIPP M., AGF el.philipp@gmail.com
- VILLÉ
   B. SCHVERER, MJC mjclevivarium@wanadoo.fr
- SÉLESTAT
   LETOREL O. Ville de Sélestat olivier.letorel@cc-selestat.fr
- MARCKOLSHEIM-SUNDHOUSE
   KARDOUH S., RAI
   Samad.kardouh@animations-marcko.fr

#### **TERRITOIRE HAGUENAU**

- BISCHWILLER

  LABARRE F., CASF
  f.labarre@casf-bischwiller.net
- HAGUENAU
   LAURET S., CSC Langensand familles@csc-langensand.com
   ZUMSTEIN M-J, CSC mjkz@hotmail.fr
- BRUMATH
   PFLUMIO M., Horizon jeunes association@horizonsjeunes.fr

#### Référents territoriaux de l'animation :





Secteurs Sélestat et Haguenau



Secteurs Wissembourg, Molsheim, EMS Sud et Nord



6. LES RÉFÉRENTS LOCAUX (SUITE)



#### **TERRITOIRE MOLSHEIM**

- COM COM ROSHEIM HAACKE, Com com christine.haacke@ccc-r.com
- VALLÉE DE LA BRUCHE SCHEER C., RAM colibri-bruche@wanadoo.fr
- WIWERSHEIM IVARS C., RAM Ram.wiwersheim@alef.asso.fr

#### **TERRITOIRE WISSEMBOURG**

- NIEDERBRONN
- SELTZ

### TERRITOIRE EUROMÉTROPOLE NORD

D'INCA, PEL Schiltigheim Isabelle.dinca@ville-schiltigheim.fr

• HOENHEIM BURG C., CSC Hoenheim cschoenheim@orange.fr

### TERRITOIRE EUROMÉTROPOLE SUD

- OSTWALD CLÉMENT A., CSF epi.csf67@orange.fr
- ILLKIRCH GAUCHER P., Ville d'Illkirch p.gaucher@illkirch.eu
- LINGOLSHEIM

#### Référents territoriaux de l'animation :





Secteurs Sélestat et Haguenau



Secteurs Wissembourg, Molsheim, EMS Sud et Nord

**Secteur Saverne** 



# SCHÉMA RÉCAPITULATIF

### Finalité: ACCOMPAGNER LES PARENTS



### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

## OBJECTIF DES POLITIQUES PUBLIQUES :

Développer, Améliorer et coordonner les politiques «petit enfance» et «parentalité»

# OUTIL DE CETTE POLITIQUE PUBLIQUE :

Le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents et ses financements

#### LA GOUVERNANCE DU SDAP:

<u>L'instance de décision :</u>
le comité de Coordination des politiques d'Accompagnement des Parents (CCPAP)

<u>L'Instance de consultation :</u>
la commission Départementale d'Accompagnement des Parents (CDAP)



### RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

#### **OBJECTIF DU RÉSEAU:**

Informer, soutenir, agir pour et avec les parents

#### LES PARTIES PRENANTES DU RÉSEAU :

Les acteurs (professionels, bénévoles, parents), les référents locaux, les ambassadeurs

### LE PILOTAGE DE L'ANIMATION DÉPARTEMENTALE ET TERRITORIALE DU RÉSEAU :

confié à l'Udaf avec l'appui des associations Rescif et Le Furet





 $\label{eq:Mail:animation@reseaudesparents67.fr} \\ \textit{Mail:animation@reseaudesparents67.fr}$ 

 ${\bf Site: www.reseaudesparents 67.fr}$